



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Françoise PRESSE.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

**OBJET :** 46 - Vie Associative - Première attribution de subventions 2017

## Vie Associative

### Première attribution des subventions 2017

**Rapporteur : M. l'Adjoint LEUBA**

#### 1 - Contexte

Le service Vie Associative a pour mission d'apporter son soutien aux associations bisontines, en autres, par le versement de subventions.

Ces subventions concernent, pour la plupart, une aide au fonctionnement général ; quelques projets sont également soutenus.

Les associations financées ne relèvent pas d'une compétence spécifique ou ont été récemment créées (aide au démarrage).

Dans ce cadre, une subvention de 60 000 € a été attribuée, par décision du Conseil Municipal du 18 janvier 2017, au Comité des Fêtes, afin de permettre l'organisation du carnaval de Besançon les 8 et 9 avril 2017.

Pour cette première attribution des subventions de fonctionnement 2017, les dossiers de demande de subvention étaient à déposer avant le 1<sup>er</sup> février 2017.

En fonction des demandes reçues ultérieurement, une seconde attribution de subventions sera proposée lors d'un Conseil Municipal ultérieur.

Pour 2017, il est proposé d'allouer, dans le cadre de la première attribution, 22 subventions aux associations suivantes :

Association	Nature activité	Versement 2016	Proposition 2017
<b>ANIMATIONS DE QUARTIER</b>			
La Maison de Velotte	Animation du quartier de Velotte, sports, loisirs, action sociale, culture, sorties familiales	26 000 € + 1 000 € subv. excep.	25 000 €
Comité de quartier St-Claude	Animation du quartier par le biais d'animations sportives culturelles et de loisirs	19 500 €	17 500 €
Comité de quartier Bregille	Animation de quartier, soirées, activités manuelles, sportives et de loisirs	10 500 € + 4 000 € subv. excep.	9 500 €
La Commune libre de St-Ferjeux / La Butte	Organisation de manifestations, de la cavalcade, lotos, sur le quartier St-Ferjeux	4 300 €	6 500 €
Etoile sportive de St-Ferjeux	Animations socio-éducatives et sportives	1 500 €	2 000 €
Association Combe Saragosse	Animation du quartier, soirées conviviales, théâtre, marches, loisirs créatifs	2 200 €	2 500 €

Association	Nature activité	Versement 2016	Proposition 2017
Comité de quartier Prés-de-Vaux	Animation du quartier, soirées conviviales, jeux, brocante	1 000 €	1 000 €
Comité de quartier Montboucons	Animation de quartier, soirées conviviales, randonnées, activités sportives et culturelles	2 000 €	1 800 €
<b>ANIMATION JEUNESSE</b>			
Eclaireuses et éclaireurs laïques de Franche-Comté	Organisation d'activités éducatives pour des jeunes de 8 à 17 ans	500 €	2 000 €
<b>ANIMATION SPORTIVE</b>			
Groupe Spéléologique du Doubs	Etude exploration et dépollution des cavités souterraines de Besançon	0 €	500 €
<b>SOLIDARITE CIVISME</b>			
Ferme des Vaïtes	Gestion et usage bénévoles, partagés, et écologiques d'un espace vert municipal	1 000 €	1 500 €
UFC Que choisir	Défense des droits des consommateurs	1 700 €	1 700 €
Association Velo Besançon	Promotion de l'usage de la bicyclette, sensibilisation des cyclistes à la sécurité	600 €	600 €
Le Café Charlie	Organisation de conférences, spectacles pour débats sur la libre expression, la laïcité, la démocratie et la liberté	500 €	1 000 €
Ligue des Droits de l'Homme	Défense des droits de l'homme, organisation de conférences, débats	1 000 €	1 000 €
<b>CULTURE ET LOISIRS</b>			
Besançon Tour prends garde	Compétition échecs, initiation des scolaires	2 000 €	2 000 €
Inspir	Promotion de techniques de relaxation statique ou en mouvement	200 €	200 €
Accueil des villes françaises	Accueil des nouveaux arrivants par l'organisation d'activités socioculturelles	500 €	500 €
Club photo de Planoise	Initiation à l'art photographique et organisation d'une exposition	500 €	500 €
Association la Curieuse	Intervention d'une comédienne, d'un photographe, d'une plasticienne et d'une animatrice auprès des personnes en insertion sociale	0 €	500 € Aide au démarrage
Photographie Besançon les Amis	Favoriser la connaissance et la promotion de la photographie	0 €	400 € Aide au démarrage
La voie des fleurs	Promotion de l'art floral et occidental	200 €	200 €

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 78 400 €, sera prélevée sur la ligne 65.025/6574 CS 47047.

Concernant la Maison de Velotte et le Comité de quartier St-Claude, les subventions versées, ajoutées aux mises à disposition de locaux\*, étant supérieures à 23 000 €, une convention de partenariat est établie pour 2017 avec chacune des deux associations.

*\* La Ville de Besançon met à disposition du Comité de Quartier de Saint-Claude des locaux situés au 5 rue Jean Wyrsh à Besançon, dont la valorisation annuelle est estimée à 18 256 €. De même, la Ville met à disposition de la Maison de Velotte des locaux situés au 31 chemin des Journaux à Besançon, dont la valorisation annuelle est estimée à 48 346 €.*

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer sur l'attribution de 22 subventions, d'un montant total de 78 400 €, accordées à des associations, dans le cadre de la première attribution des subventions 2017,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec la Maison de Velotte et le Comité de quartier St-Claude.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

Mme VIGNOT n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 14 AVR. 2017

Contrôle de légalité

